



DOSSIER P. 11

**UNE COMMUNE
ENGAGÉE FACE
AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX**

une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS
DOSSIER
À L'ÉCOLE
À L'ASSO

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°20
automne 2022



**Mercredi 29 juin
Festival des arts urbains**

Le pump track du parc Bisso a accueilli DJ H, Street off et BBoy Lilou, Kosh et Alem, pour un après-midi dédié aux arts urbains. Ils ont mixé, dansé et «beat boxé» sur les rampes entraînant avec eux un public conquis. Rendez-vous en juillet prochain pour la deuxième édition.

**Jeudi 14 juillet
Intervillages**

La canicule n'a pas arrêté les équipes de Pressins, Chimilin et des Abrets en Dauphiné qui se sont affrontées pour cette première édition des intervillages. Bonne ambiance, rire et défi ont accompagné les épreuves de fléchettes, tir au but et à la corde et baby foot humain. À la fin il n'en est resté qu'un : l'équipe de Pressins qui est repartie avec le trophée créé pour l'occasion.



**Samedi 27 août
Concert des Has Been Players**

Reprises des grands hits de la chanson, rocks endiablés, tubes indémodables, les Has Been Players ont fait danser et chanter les spectateurs venus en nombre sur la place Eloi-Cuchet. La fin des vacances a été fêtée en grande pompe.



P. 11 | DOSSIER

La commune mène depuis plusieurs années des actions concrètes en faveur d'un mode de vie plus respectueux de l'environnement

P. 18 | À L'ÉCOLE

Des écrans interactifs dans les écoles primaires



P. 20 | À L'ASSO

TriBike du Dauphiné, le plaisir puissance 3

P. 22 | CULTURE

Le programme de l'automne des Arts'Brésiens

P. 23 | PATRIMOINE

un nom, une rue : Clément Gondrand



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné n° 20 | automne 2022

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place

Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80

Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire

Comité de rédaction : Commission communication

Maquette, mise en page, rédaction : Sandra Ferley | Crédits

photos : Une Sandra Ferley, DR, freepik.com, Sandra Ferley |

Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon

Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé Nautilus

par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - Octobre

2022 | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Depuis de nombreuses années différents organismes nous alertent sur l'état de notre climat, sur notre ultra dépendance aux énergies fossiles, sur notre dépendance aux autocraties et autres dictatures... Depuis 70 ans notre vie quotidienne s'est énormément améliorée, de même que notre protection sociale et, partant, notre espérance de vie. Ne soyons pas nostalgiques du passé, apprécions le présent et projetons-nous dans l'avenir. Ce progrès a eu des conséquences sur notre environnement, c'est un fait, il faut maintenant arriver à rattraper nos excès tout en préservant le bien-être de chacun.

La crise ukrainienne, si horrible et injuste soit-elle, a pour effet de nous obliger à placer les enjeux énergétique et climatique au-dessus de tout. Notre commune a, depuis de nombreuses années, essayé de prendre la mesure de ce défi, quitte parfois à prendre des décisions impopulaires, comme la coupure nocturne des éclairages publics commencée dès 2018 et qui aujourd'hui est devenue une obligation pour les communes françaises.

En ce début d'automne, nous comprenons bien qu'il nous faudra aller beaucoup plus loin pour conserver une cohérence environnementale et économique. Nous subissons de plein fouet les hausses du prix de l'énergie. À titre de comparaison, en 2019 (dernière année de référence hors contexte Covid), l'ensemble des fluides consommés sur la commune se chiffrait à 282 900 €. Pour l'année 2023 nous nous dirigeons vers la somme de 465 000 €, soit 70 % d'augmentation au minimum, car il y a de grandes chances que les chiffres évoluent en notre défaveur dans les mois à venir. Une terrible nouvelle pour notre belle santé financière.

Si nous souhaitons conserver notre capacité à investir, il nous reste peu de leviers. Soit la hausse de la fiscalité, ce à quoi nous nous refusons, car il nous semble inconcevable de demander au citoyen un effort supplémentaire alors que lui-même est impacté de plein fouet par la crise.

La seconde option est de partir vers des baisses drastiques de consommation, tout en conservant un niveau de services équivalent, en protégeant les enfants et les écoles en priorité. Alors peut-être que certaines salles resteront fermées plus longtemps cet hiver, que l'éclairage public sera coupé plus tôt, que les illuminations de fin d'année seront plus succinctes, que certains lieux ne seront plus chauffés à la même température. Sans doute une grosse partie de nos investissements seront moins visibles mais concerneront les économies d'énergies et la modernisation de vos bâtiments municipaux.

Quoi qu'il en soit, gardons tous en tête que nous n'en sommes plus à savoir s'il est bon de le faire mais jusqu'où allons-nous devoir aller pour réussir ce défi ? Nous sommes collectivement à l'aube de grands chamboulements dictés par l'économie et l'écologie. Utilisons le contexte géopolitique pour le transformer en positif pour les générations suivantes... Saisissons notre chance et écrivons l'avenir ENSEMBLE. Bonne Lecture

On recherche des agents recenseurs

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Cette opération est particulièrement importante car elle déterminera le montant de la dotation de l'État à la commune pour les prochaines années.

Pour mener à bien cette opération, la mairie recherche une quinzaine d'agents recenseurs, qui seront encadrés par un agent communal. Leur mission commencera un peu en amont pour des sessions de formation et la préparation du recensement et des tournées. Il faut être disponible en journée mais aussi en soirée quand les habitants sont chez eux. Contrat de travail et rémunération aux conditions de l'Insee, majorées par la collectivité.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Sylvie Portier à mairie@les-abrets-en-dauphine.fr ou l'accueil de la mairie au 04 76 32 04 80.



Chéquiers jeunes

Cet été 2022 a vu le retour de l'opération chèque jeunes, qui offre des remises sur diverses activités aux 7-17 ans de la commune. Au programme cinéma, laser game, accrobranche, musée, piscine... Cette opération a concerné 454 élèves de primaire, 299 collégiens et 60 lycéens.



73

Vous avez 73 ans ou plus, le centre communal d'action sociale vous propose de choisir entre

- participer au repas des aînés qui se déroulera le 21 janvier prochain à la salle Vercors ou

- recevoir le traditionnel colis de Noël.

Un courrier vous a été adressé par la poste, n'oubliez pas d'y répondre en précisant votre choix avant le 31 octobre.

Si vous n'avez pas reçu le courrier et que vous remplissez les conditions de participation, n'hésitez pas à vous inscrire directement à la mairie.



Ateliers de sophrologie pour les seniors

Le CCAS a mis en place depuis le 13 octobre dernier des stages de sophrologie gratuits à destination des habitants de la commune de plus de 60 ans. Cette activité permet de développer son attention, sa concentration et sa gestion du stress.

Ces séances se déroulent par cycles de six semaines, de 9 h à 10 h salle du Triangle tous les jeudis matins.

Pour vous inscrire, contactez l'accueil de la mairie au 04 76 32 04 80.

Marcelle Mouillon a fêté ses 100 ans



Pensionnaire de l'Ehpad de la commune, Marcelle Mouillon est une pétillante centenaire. Née le 24 août 1922 à Audincourt, dans le Doubs, elle a une vie riche. Passionnée par le chant et le théâtre, elle a commencé en amateur, puis a pris des cours, jusqu'à faire partie d'une compagnie, et de jouer sur plusieurs scènes nationales et internationales, sous le nom d'actrice de Mireille Barsat.

En 1942, Marcelle quitte la France pour rejoindre Genève. Plus tard, elle part en tournée à Dakar en Afrique, où elle reste dix-huit ans. Elle y rencontra son mari, Maurice. De cette union, naissent deux enfants, Véronique et Bernard. Qui à leur tour lui donnent quatre petits-enfants : Sophie, Lucie, Cathy et Anthony. Puis deux arrière-petits-enfants.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Les boudins de l'ASF Bourbre

Le club vous proposera son traditionnel boudin à la chaudière dimanche 30 octobre.

L'assiette est à 10€, à réserver au 06 15 40 14 02, ou à prendre sur place au stade de Fitolieu entre 8h et 12h (selon les assiettes encore disponibles) ou sur le parking de l'Intermarché de Charancieu. Buvette à Fitolieu.

Le gala de danse d'Oxygym

Samedi 5 novembre au gymnase Bayard

Jardins fleuris et sportifs locaux récompensés



Le jury a rendu son verdict, c'est le jardin de madame Beulé, habitant rue d'Italie, qui a retenu son attention et est donc le vainqueur du concours des jardins fleuris 2022.

Sa récompense lui sera remise le vendredi 4 novembre prochain, salle Vercors à 18h30. La municipalité profitera de l'occasion pour remettre une médaille aux sportifs de la ville qui se sont particulièrement distingués lors de la saison dernière.



Marché du samedi

Depuis septembre, un nouveau marché de producteurs et créateurs est organisé le premier et troisième samedi de chaque mois, place Eloi-Cuchet. Une autre occasion de consommer local sans avoir à se déplacer. A vous de le faire vivre.

-> Prochains rendez-vous samedis 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre. 14h-18h. Place Eloi-Cuchet.

À vos archives !

Les services communication et culture de la mairie travaillent sur la rédaction d'un livre retraçant l'histoire de la ville. Ils sont donc à la recherche de documents, photographies, affiches, témoignages... pour nourrir ce document.

Tous les éléments que vous nous fournirez vous seront bien entendu rendus après consultation et éventuellement numérisation.

Infos à envoyer à communication@les-abrets-en-dauphine.fr ou déposez vos documents à l'accueil de la mairie.

Le retour du comice agricole

Pas de fausse note pour le comice agricole qui revenait après la parenthèse Covid. Exposition d'animaux, repas paysan, animations, concerts et divers concours ont fait le plein.

Pour le traditionnel corso, la commune a fait défiler un char sur le thème du maïs, jaune et vert jusqu'aux costumes des seize participants qui l'ont construit. Il présentait tous les outils anciens qui étaient utilisés pour travailler le maïs, du semi à la récolte.



L'an prochain, c'est la ville des Abrets en Dauphiné qui accueillera le comice. Si vous êtes intéressés pour participer à son organisation, le comité communiquera très bientôt les dates de réunion de préparation via Facebook et le site Internet.



Les conseils municipaux sont diffusés en **live sur Facebook**.

Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle du Triangle, Future prod vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé ! Avec une grande qualité technique visuelle comme sonore.

Les séances du conseil municipal restent ouvertes à tous (hors contraintes sanitaires).

Vous êtes les bienvenus pour y assister.

Comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.

Les vidéos des conseils passés sont visibles sur notre site Internet et sur notre chaîne Youtube

Les dates des prochains conseils municipaux :
lundi 7 novembre et lundi 12 décembre

Inauguration officielle de la piscine Vals d'O

Le centre aquatique Vals d'O Les Abrets en Dauphiné a été officiellement inauguré le 11 septembre 2022 par Magali Guillot, présidente de la Communauté de communes, Benjamin Gastaldello, les représentants de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère

Après la présentation du projet par Z Architecture et des discours officiels, les élus ont symboliquement coupé le ruban.

Cette journée s'est clôturée par une soirée inédite avec la projection du film *Les crevettes pailletées* sur grand écran !

Une séance de cinéma originale puisque les spectateurs étaient assis sur des transats ou ils flottaient sur l'eau : une occasion unique de découvrir la piscine sous un angle nouveau.



Toutes les infos pratiques concernant la piscine se trouvent sur le site www.valsdudauphine.fr

BROYONS, PAILLONS

SYCLUM vous prête un broyeur.

Vous venez de tailler votre haie ou d'élaguer un arbre ?

SYCLUM vous propose d'emprunter un de ses broyeurs à branchages, pour vos branches d'un diamètre maximum de 8 cm.

Une solution 100% avantageuse...

- Prêt gratuit du broyeur
- Suppression des trajets en déchèterie pour vos branchages
- Constitution d'une réserve de copeaux pour vos prochains paillages

7 points de retrait de broyeurs

- **Arandon-Passins**
Retrait et retour à 8h tous les jours lundi-vendredi
- **Pont-de-Beauvoisin**
Retrait et retour à 7h30 lundi-mercredi-vendredi
- **Cessieu**
Retrait et retour à 8h lundi-mercredi-vendredi
- **Domessin**
Retrait et retour à 8h lundi-mercredi-vendredi
- **Les Abrets en Dauphiné**
Retrait et retour à 7h30 lundi-mercredi-vendredi
- **Porcieu-Amblagnieu**
Retrait et retour à 8h lundi-mercredi-vendredi
- **St Chef**
Retrait et retour à 8h lundi-mercredi-vendredi



Réservation obligatoire en ligne sur le site Internet de SYCLUM

www.syclum.fr dans la boîte à outils : « Demande de prêt de broyeur ».

Vous souhaitez acquérir un broyeur ?

Des subventions à l'achat groupé existent, renseignez-vous ! Dossier de demande en ligne sur www.syclum.fr - rubrique « réduire ses déchets - broyer ses végétaux ».

784, chemin de la déchèterie
38510 Arandon-Passins
04 74 80 10 14 - contact@syclum.fr

Mes déchets verts je les broie !

Vous venez de tailler votre haie ou d'élaguer un arbre ?

SYCLUM vous propose d'emprunter un de ses broyeurs pour vos branchages d'un diamètre maximum de 8 cm : taille de thuyas, lauriers, résineux, fruitiers, arbustes feuillus variés, rosiers...

C'est gratuit, seuls le carburant et le transport sont à la charge de l'emprunteur.

Choisir le broyage vous permet de réduire, voire de supprimer, des trajets en déchèterie. C'est l'occasion de vous constituer une réserve de broyat pour pailler vos plantations et jardiner plus naturellement.

Enfin, cela permet de supprimer la pollution émise par les feux de branchages et d'éviter une amende puisque brûler ses végétaux peut vous coûter jusqu'à 450 € d'amende (article 131-13 du code pénal).

Ecowatt

Pour vous aider à mieux gérer votre consommation d'énergie le service Ecowatt a été développé par le Réseau de transport d'électricité (RTE) et l'Agence de la transition écologique (Ademe), soutenus par le ministère de la Transition écologique. Véritable météo de l'électricité, Écowatt informe en temps réel sur le niveau de consommation des Français, région par région. L'outil est disponible gratuitement sur internet (www.ecowatt.fr).

Grâce à son système d'alertes, il permet à tous de savoir :

- à quel moment réduire sa consommation lorsque la consommation nationale est élevée,
- comment consommer au meilleur moment.

Dans les cas rares où tous les besoins en électricité ne pourraient pas être couverts, des coupures locales, maîtrisées et d'une durée maximale de deux heures pourraient être organisées. Le site Écowatt donnera alors toutes les informations en temps réel pour faire face à la situation.



Les restos du cœur ouvrent un point de distribution alimentaire aux Abrets en Dauphiné à la salle des fêtes de la Bâtie-Divisin. Les personnes intéressées peuvent se présenter à partir du mardi 22 novembre de 9 h à 11 h 30.

Retour réussi pour la fête de la Batteuse

Après deux ans d'absence la Batteuse du 7 août dernier a été une réussite. Les bénévoles ont retrouvé leurs réflexes et leur énergie pour la préparer. Ils ont su la relancer et en refaire la fête qu'on connaissait. Cette année encore, elle fut l'occasion de replonger, le temps d'une journée, dans la vie à la campagne des XIXe et XXe siècles : battage des moissons par la machine toujours parfaitement entretenue, défilé et exposition des tracteurs et de leurs moteurs d'un autre temps, construction d'un mur en pisé, fabrication de sabots, le débardage de bois par deux bœufs, les expositions artisanales... Le spectacle était partout présent avec la musique de rues.



La journée avait commencé par la traditionnelle messe des paysans autour du père Denis, très attaché à cette cérémonie. Pendant ce temps, les fours à bois continuaient la longue cuisson des pains, pizzas et tartes au sucre afin de les proposer à la vente à l'issue de l'office. La journée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité.

Mondée de la sauvegarde du patrimoine

L'association de sauvegarde du patrimoine des Abrets en Dauphiné organisera sa traditionnelle mondée le samedi 3 décembre. Elle sera, suivie d'un repas à la salle Vercors

Ruban du Patrimoine pour l'église de Recoïn

La mairie des Abrets en Dauphiné a reçu le prix du ruban du Patrimoine, qui récompense la mobilisation des collectivités dans l'entretien et la sauvegarde de leur patrimoine, pour les travaux de rénovation menés sur l'église de Recoïn.

Une récompense obtenue grâce à l'action de l'association Si La Bâtie m'était contée qui a monté le dossier de candidature.

La plaque a été remise par Bertrand Converso, président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de l'Isère, en présence de Benjamin Gastaldello, maire, Philippe Latour, maire délégué de La Bâtie-Divisin et Thierry Cleyet-Marel, qui était maire délégué au moment des travaux.

Retardée deux ans pour cause de Covid, cette cérémonie a été l'occasion de rappeler l'importance des travaux réalisés (ils ont duré dix mois) sur un bâtiment qui avait été bien malmené par le temps.

Les façades ont été réparées, les enduits repris, les escaliers du



clocher ainsi que les lames des abat-son ont été changés, les peintures intérieures ont été nettoyées et reprises, de même que les vitraux. L'éclairage complètement revu.

Des travaux qui se sont élevés à 661 000 € au total, financés par la commune des Abrets en Dauphiné mais aussi la région, le département ainsi que le mécénat populaire.



Flashez pour regarder la vidéo



Le PLUi Est approuvé

Lors du Conseil communautaire du 7 juillet, les élus ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Est des Vals du Dauphiné et abrogé les cartes communales de Saint Martin de Vaulserre et Saint Albin de Vaulserre.

Le PLUi Est couvre les communes d'Aoste, Blandin, Chassignieu, Chélieu, Chimilin, Granieu, Les Abrets en Dauphiné, La Bâtie Montgascon, Pont de Beauvoisin, Pressins, Romagnieu, Saint-Albin de Vaulserre, Saint-André le Gaz,

Saint-Jean d'Avelanne, Saint-Martin de Vaulserre, Saint-Ondras, Valencogne et Val de Virieu.

Il rejoint le PLUi Ouest (approuvé en 2019) comme document de référence en matière d'urbanisme. Cette refonte facilite le travail du service urbanisme qui désormais n'a plus qu'un seul document de référence au lieu de trois très différents.



Retrouvez toutes les informations concernant Les Abrets en Dauphiné sur notre site internet <https://www.les-abrets-en-dauphine.fr/plui/> ou flashez le QR code



Les appels à projets citoyens évoluent

Suite au bilan mitigé de la première campagne il a été décidé de modifier un peu le mode de fonctionnement. Une fiche projet simplifiée et un règlement modifié seront disponibles prochainement.

Le but initial n'a pas changé, il s'agit toujours de : « **permettre aux citoyens et groupes de citoyens, associatifs ou non de proposer des réalisations permettant d'aménager la commune** ».

Des lieux ont été identifiés sur lesquels la municipalité pourrait encourager des projets citoyens :

- > **Valoriser** les entrées de villes, communes historiques comprises
- > **Aménager** les abords du four à pain éphémère



- Archi'Nature construit derrière la mairie de Fitialieu
- > **Continuer** l'aménagement des abords du parc mairie autour du four à pain à la Bâtie
- > **Ré-agencer** le parc lavoir vers l'église les Abrets à l'angle des rues Gambetta et Bayard aux Abrets

La liste n'est bien entendu pas exhaustive et vous allez être mis à contribution pour que vous puissiez faire d'autres suggestions, même sur des espaces qui n'ont pas été listés ci-dessus.

Un courrier sera envoyé aux riverains de ces lieux pour solliciter les appels à projets et proposer une rencontre *in situ* avec les habitants pour ouvrir les discussions et faire naître les projets.



Dernière ligne droite pour le nouvel adressage

Cela fait plusieurs mois que nous vous parlons du nouvel adressage qui est mis en place sur la commune. Il

est entré en phase opérationnelle ces dernières semaines.

Pour rappel, l'adressage est une opération d'utilité publique pour les services de secours, La Poste, les livreurs, le recensement et le déploiement de la fibre optique.

Pour cela il fallait supprimer les homonymies et passer l'ensemble de la commune en système métrique (le numéro est déterminé par l'endroit où vous vous trouvez dans la rue). Après plusieurs mois de travail pour valider les nouveaux nom de voies, impasses, chemins, etc, et des échanges multiples avec La Poste, les services techniques de la commune ont débuté début septembre la pose de 40 plaques de rue (principalement des créations d'impasses) et 1733

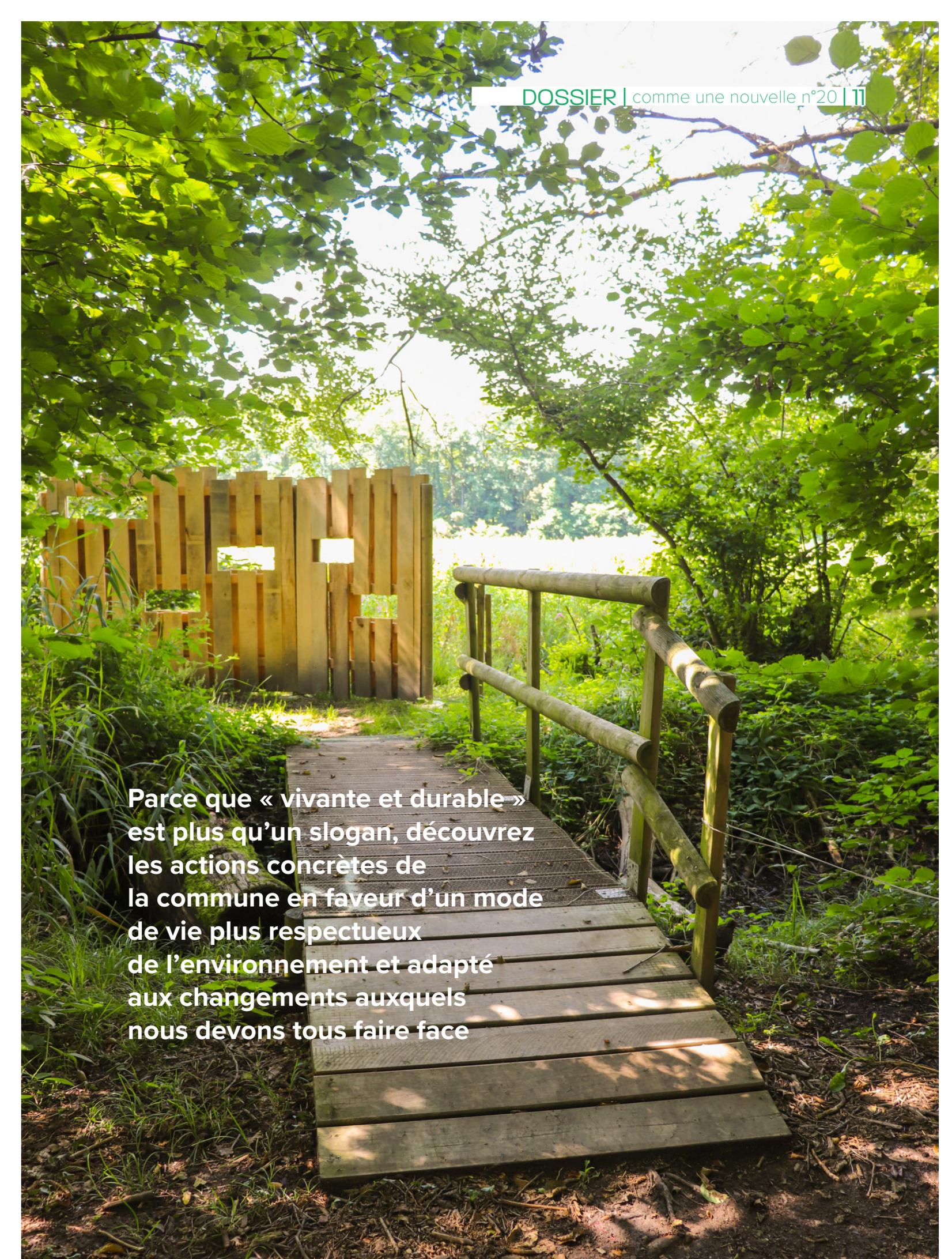
numéros. La pose s'est terminée fin septembre à La Bâtie-Divisin, début octobre à Fitialieu et se poursuit aux Abrets jusqu'à début novembre.

Ce travail de pose qui représente 300 heures sur le terrain a été réalisé par six agents. Au fur et à mesure de la pose des nouveaux numéros, les bases de données sont mises à jour et seront envoyées aux services de secours, La Poste, Symideau... C'est un travail colossal qui nécessite de la rigueur et de l'organisation. Les services de GPS seront actualisés dès que toute la pose sera officielle.

La Poste s'est engagée à prendre en compte anciennes et nouvelles adresses le temps que la nouvelle base soit enregistrée par tous les services.

Pour toute question sur la renumérotation de la commune merci de contacter adressage@les-abrets-en-dauphine.fr

Si vous avez des questions pour faire vos changements d'adresse, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre conseillère numérique.

A photograph of a wooden boardwalk with a railing, leading through a lush green forest. The boardwalk is made of wooden planks and has a railing made of logs. In the background, there is a wooden fence made of vertical wooden slats. The scene is filled with green foliage and trees, with sunlight filtering through the leaves.

**Parce que « vivante et durable »
est plus qu'un slogan, découvrez
les actions concrètes de
la commune en faveur d'un mode
de vie plus respectueux
de l'environnement et adapté
aux changements auxquels
nous devons tous faire face**

Agir aujourd'hui pour préparer demain

Sobriété énergétique, décret tertiaire, ces expressions sont sur toutes les lèvres en ce moment. Mais cela fait plusieurs années que la commune s'est engagée sur la voie de la rénovation énergétique de ses bâtiments via des opérations d'isolation de combles perdus, d'amélioration de réseaux de chauffage, d'installation de régulation afin d'optimiser la gestion du chauffage... Des panneaux solaires ont également été installés sur le toit du centre technique municipal qui permettent de recharger les véhicules électriques de la commune.

Des efforts qui se sont avérés utiles

puisque la commune fait partie des assujettis au dispositif Éco Énergie Tertiaire, une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issue du décret tertiaire, elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Avec des objectifs très ambitieux à atteindre : une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à la consommation énergétique actuelle.

Dans les années à venir la municipalité poursuivra un objectif de diminution de ses consom-

mations énergétiques, via des actions techniques (abaissement de température, isolation de toitures, travaux divers d'isolation...). Mais ceux-ci seront d'autant plus efficaces si les usagers l'accompagnent dans cette démarche et changent leurs habitudes lorsqu'ils utilisent les bâtiments communaux. Changements qui pourront être dupliqués chez chacun d'entre nous.

Des travaux de rénovation énergétique et un projet de création d'ombrières

Au-delà de la rénovation, la commune se projette aussi vers des projets novateurs pour diminuer ses factures énergétiques. Elle a été sollicitée par les Vals du Dauphiné pour un projet d'installation d'ombrières photovoltaïques. Celui-ci se ferait, en partenariat avec une société (dont les VDD sont actionnaires), créée pour porter ces projets à l'échelle du territoire de l'intercommunalité, afin de limiter le montant de l'investissement pour chaque commune.

Les Abrets en Dauphiné ont décidé de mettre à disposition deux parkings : celui de l'école du Mâcle et celui de la salle des fêtes de La Bâtie Divisin. Pour le moment les différentes parties prenantes discutent toujours sur les modalités techniques des installations et sur leur destination : revente ou autoconsommation



Exemple d'ombrières installées sur la commune de Saint-Georges-du-Bois



Les panneaux photovoltaïques du centre technique municipal

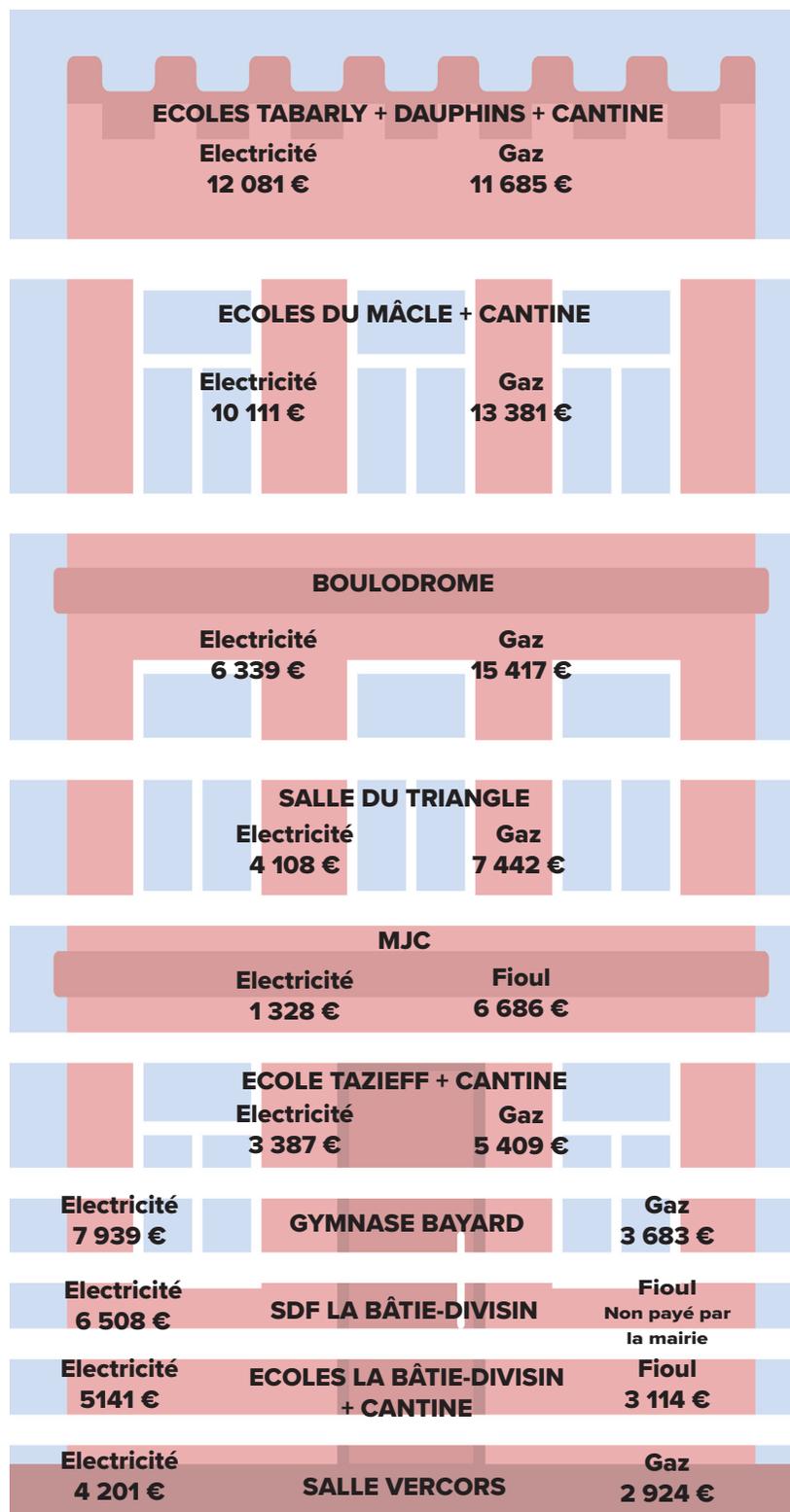
de l'électricité produite.

Un troisième site avec un fort potentiel a été identifié, celui du parking de la salle Vercors, que la commune souhaite porter de façon autonome, et pour lequel un appel à maîtrise d'ouvrage s'est clôturé le 30 septembre dernier.

Peut-être qu'un jour les habitants des Abrets en Dauphiné auront la possibilité de consommer de l'énergie produite à deux pas de chez eux...

Les dépenses d'énergie par bâtiment

Pour vous donner une idée du poids des dépenses énergétiques, voici un montant moyen des factures d'électricité et de chauffage de quelques bâtiments communaux. Factures qui devraient largement augmenter cet hiver, d'où l'importance de respecter les limitations de températures qui seront appliquées.



Deux questions à Philippe Latour maire délégué de la Batie-Divisin, en charge du développement durable pour Les Abrets en Dauphiné

Quel rôle peut jouer une municipalité comme la nôtre par rapport à ces enjeux qui concernent la planète ?

Chaque geste, chaque initiative est importante et le rôle de la municipalité est central. La transversalité de ses compétences et son rôle au sein des sphères économique, sociale et environnementale en font un des acteurs essentiels pour opérer des changements au quotidien.

Cela se traduit notamment par la végétalisation ou la revégétalisation de nos espaces publics, le remplacement progressif du goudron des parkings par des sols perméables, un éclairage public moins énergivore et mieux contrôlé, le soutien des filières agricoles en lien avec notre cuisine centrale, des actions de sensibilisation aux éco-gestes...

D'autres mesures sont plus complexes et plus longues à mettre en œuvre, mais sont au cœur de nos préoccupations : la place du vélo et des piétons, la déviation du fret routier, la sensibilisation des propriétaires à l'isolation des bâtiments...

Dans le contexte de crise de l'énergie que nous vivons quelles sont les mesures prises par la municipalité ?

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux fait partie des actions engagées depuis plusieurs années, de façon à étaler les investissements importants qu'elle nécessite. La réduction des dépenses énergétiques de certains bâtiments est au cœur de discussions actuelles, notamment concernant le boulodrome.

La réduction de l'amplitude de l'éclairage nocturne dans les zones périphériques devrait permettre des économies, de même que le contrôle des températures dans les bâtiments municipaux mis à disposition des associations.

Néanmoins, nous allons maintenir des illuminations de Noël car il est important de conserver ce symbole de fête et de tradition, d'autant plus dans cette période compliquée. Nous avons pris soin de convertir tous les éclairages en Led de façon à limiter la consommation..

Les enfants, ambassadeurs du changement

La protection de l'environnement passe aussi par l'éducation et donc nos enfants. Ils participent ainsi à des sorties nature, des journées mares et dans les espaces naturels sauvegardés. Ils sont également sensibilisés à la lutte contre le gaspillage dans les cantines et au tri des déchets. Certaines classes ont mis en place des «défis énergie»: les enfants recensent tout ce qu'ils peuvent faire pour des économies d'énergie. D'autres mettent en place des éco-délégués



Des écoles engagées

L'école Tazieff est labellisée E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable), et celles de La Bâtie-Divisin et du Mâcle ont entamé les démarches.

Cela se traduit par une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...)

Les élèves sont au cœur de la démarche, le but étant de les amener à connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir au quotidien. Il s'agit de contribuer à la formation de citoyens informés, critiques et engagés.



Des espaces naturels sensibles (ENS)

Le premier d'entre eux est l'étang du Malsroud. Le classement est en cours pour le marais du Clandon. Un espace naturel sensible (ENS) est un milieu naturel exempt de construction humaine qui présente un fort intérêt paysager et/ou une richesse en diversité biologique

La certification ENS permet :

- d'avoir un plan de gestion avec un budget dédié pour aménager et entretenir cet espace
 - il est souvent couplé avec un arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) qui permet de sanctionner les contrevenants.
- L'environnement est ainsi préservé.

Animations, conférences, ateliers

Journée verte au cours de laquelle les habitants sont invités à nettoyer certains lieux de la commune.

Atelier «Do it yourself» pour apprendre à confectionner des produits ménagers ou de beauté, recycler ses vêtements... organisés par le service développement durable.

Des conférences, des rencontres, des films en lien avec les problématiques environnementales.

Même s'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, la rue Victor Hugo a sa bande cyclable, la première de la commune.

Et si vous souhaitez investir dans un VAE sachez qu'il reste 4 subventions à distribuer par la mairie d'ici au 31 décembre.

Renseignements : developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr ou sur le site Internet de la mairie

Repenser la gestion des espaces verts

Une réflexion a été menée pour planter des végétaux adaptés à notre climat. De plus en plus de goutte à goutte ont été installés, ils consomment beaucoup moins d'eau. Les horaires d'arrosage ont été modifiés, les agents passent très tôt le matin pour éviter l'évaporation. La lutte contre les espèces invasives peut se faire également avec de nouveaux moyens : comme la SNCF qui utilise des chèvres pour éliminer la renouée du Japon dans les talus. Une autre technique pourrait aussi être tentée : la plantation d'espèces à croissance rapide pour les étouffer.



Projet de maraichage

La municipalité va aider un couple de maraîchers à s'installer sur la commune, afin de minorer la dépendance alimentaire. Il s'agit d'animer un cercle vertueux : lutte contre le gaspillage dans les cantines, fabrication des repas de celles-ci et de nos aînés par la cuisine centrale, en utilisant un maximum de produits locaux et sains, bios dans la mesure du possible, en s'appuyant sur une production et une économie locale.

Fauchage raisonné

La commune développe le fauchage raisonné une fois par an. Sans broyer les végétaux pour ne pas tuer les insectes qui y ont trouvé refuge. Des prairies fleuries ont été plantées, des bacs à terre vont être installés autour des érables à Bricorama pour faciliter la pousse végétale qui les gardera au frais. Les allées du cimetière ont été engazonnées. Autant d'actions qui favorisent la biodiversité et permettent de diminuer la consommation de carburant.

Développer la biodiversité

Deux mares ont été creusées sur la commune, une au parc Bisso, l'autre à l'école de La Bâtie. Elles participent au développement de la biodiversité en accueillant grenouilles, insectes et plantes spécifiques.

Les services techniques ont planté cet été des prairies fleuries, qui sont de véritables bars à pollens pour de nombreux insectes, et en particulier les pollinisateurs.

Une partie du parc Bisso n'a pas été fauchée, là aussi pour permettre le développement d'une vie animale.

Un arbre une naissance

En plantant un arbre pour chaque nouveau né, la municipalité participe au verdissement de la ville et au renouvellement du parc d'arbres dont certains, comme les humains, vieillissent ou tombent malades. Les essences choisies sont indigènes pour faciliter leur implantation et ne pas amener de plantes invasives qui n'ont pas leur place sur le territoire, se resèment facilement et prennent toute la place.

Le point sur la fermeture du gymnase du Colombier

A l'issue de la dernière année scolaire, le syndicat intercommunal qui gère le gymnase du Colombier a pris la décision de fermer le bâtiment sportif. Epilogue d'un conflit qui remonte déjà à quelques années.

Le fonctionnement du gymnase est assuré depuis son ouverture, en 1980, par un Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) composé des communes des Abrets historiques, Charancieu, Montferret, Paladru, Saint-Ondras, Valencogne, Saint-André le Gaz et La Bâtie Montgascon.

Quelques années plus tard, le département construit un nouveau collège à Chirens, qui redistribue la répartition des collégiens des différents villages. Suite à la nou-

velle carte scolaire de 2018, des nouvelles communes arrivent et d'autres partent, sans changement du mode de fonctionnement.

En 2019 est faite une première demande de reprise du bâtiment par le département. Sans réponse de celui-ci, le Sivu décide de fermer le gymnase en mars 2019.

En 2020 une nouvelle clé de répartition de participations et de nouvelles discussions sont engagées avec le département en fin d'année. En juin 2022, sans réponse de la part du département, le Sivu décide de fermer le gymnase à la fin de l'année scolaire.

Il est à rappeler que les collègues et leurs équipements ne sont pas de la compétence des communes. Les frais à la charge de celles-ci sont



de 42 000€, dont 22 000€ pour la seule ville des Abrets en Dauphiné.

Une proposition de reprise de l'équipement par la commune des Abrets en Dauphiné vient d'être faite. Elle reste à valider par les conseils municipaux des villes membres du syndicat.

En attendant, sur insistance des élus abrésiens, le gymnase rouvrira après les vacances scolaires aux collégiens et associations.

Le Détribus veut rouler plus loin

Si vous vivez dans le village historique de La Bâtie-Divisin, vous avez sans doute vu passer ces drôles de vélos-cargo.

Le service Détribus est né le 1er Juillet 2017, suite à la création de la commune nouvelle. En rejoignant la communauté de communes des Vals du Dauphiné, les habitants de La Bâtie-Divisin ne bénéficient plus du ramassage des déchets recyclables à domicile, l'ancienne poubelle jaune.

Afin de maintenir ce service de proximité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, il est décidé d'aller chez elles récupérer leurs recyclables... et cela à vélo !

Depuis, cette idée un peu folle perdure : une douzaine de jeunes



volontaires, encadrés par un agent de la mairie, visite régulièrement les personnes qui en ont fait la demande. Outre le ramassage

des recyclables, ce projet permet également de tisser un lien social intergénérationnel.

La municipalité remercie l'engagement de ces jeunes bénévoles par un séjour de trois jours en fin d'année.

Une extension de ce service sur la commune historique de Fitialieu est en cours de réflexion. La mairie lance donc un appel aux personnes souhaitant s'investir pour permettre de continuer à développer ce

projet..

Si vous êtes intéressés, envoyez un message à actionjeunesse@les-abrets-en-dauphine.fr

Le budget communal à l'heure... de la sobriété

Les plus anciens d'entre nous se rappellent certainement de l'année 1973. L'économie mondiale a vacillé avec l'augmentation considérable du prix du pétrole brut. Alors les communicants ont inventé la chasse au gaspi. Plus qu'un slogan ce fut une période où chacun cherchait à faire le maximum d'économies ; Il fallait être inventif ! Et la crise s'en est allée, et nous avons appris à vivre avec un pétrole cher. Et nous avons connu l'inflation, les premiers budgets en déficit et des politiques d'austérité.

Aujourd'hui on pourrait penser que nous allons revivre ce que nous avons vécu il y a 50 ans. Il existe bien sûr des similitudes. Mais cette nouvelle crise s'inscrit dans un contexte nouveau, car notre planète est en danger. Pollution, épuisement des ressources et des sols, changement climatique... font l'objet d'innombrables études.

De nombreuses préconisations en sont issues. Tous les acteurs économiques (État, entreprises, collectivités locales, particuliers,

associations ...) devront les intégrer dans leur quotidien et dans leurs projets.

La commune des Abrets en Dauphiné s'inscrit, bien évidemment, dans ce mouvement et le prochain budget intégrera des décisions allant dans le sens de la sobriété. Les hausses vertigineuses du prix de l'énergie, les hausses de prix de nos approvisionnements et des fournitures nous obligent à être « inventifs » et à poursuivre les actions déjà engagées.

Au plan quotidien il faudra certainement revoir les conditions de chauffage des bâtiments publics et des équipements sportifs, revoir les horaires de l'éclairage nocturne, renégocier quelques contrats arrivant à échéance, réfléchir à une utilisation plus rationnelle de nos trois mairies...

Au plan des investissements, nous



poursuivrons la politique d'isolation des bâtiments communaux, le remplacement des anciennes ampoules par des ampoules Led...

Enfin, à moyen terme nous travaillons sur le projet d'une ombrière pour une production d'électricité et sur le projet d'un maraîchage communal pour fournir notre cantine centrale dans le cadre de notre politique de « circuits courts. »

Mettons à profit ces temps difficiles pour changer nos habitudes.

Philippe Thiébaud

1er adjoint en charge des finances

Être inventifs et poursuivre les actions déjà engagées

Reprise des ateliers numériques

Les ateliers numériques ont repris. Ils ont lieu un lundi sur trois, le matin (9h30-11h30) à la MJC des Abrets en Dauphiné et l'après-midi (14h-16h) à la mairie déléguée de La Bâtie-Divisin. Nathalie Lucot, la conseillère numérique de la mairie, sera présente, que ce soit pour un soutien aux ateliers ou pour une aide aux démarches administratives.

Les prochaines dates jusqu'à la fin de l'année : lundi 14 et lundi 18 novembre; lundi 12 décembre



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services



Des écrans interactifs à l'école Tabarly

Toutes les écoles primaires sont maintenant équipées en Vidéos projecteurs interactifs (VPI). C'est une première pour l'école Tabarly qui, n'avait pas encore de tels équipements, ceux des autres écoles ont été complétés.

Une implantation qui a pu être menée à bien, grâce au plan de relance économique de l'État 2020-2022.

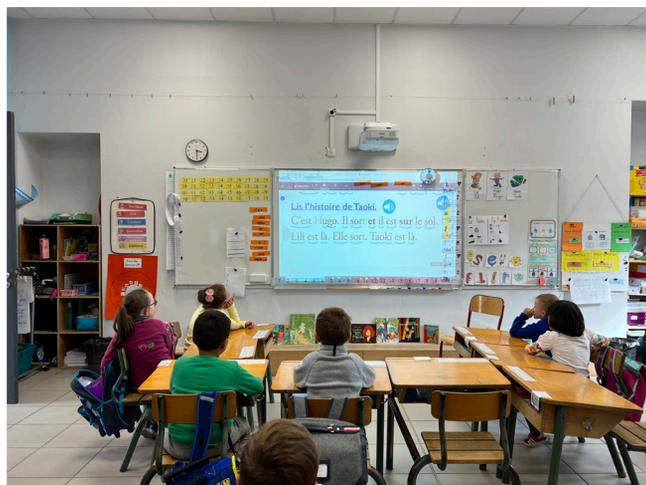
Ces VPI offrent aux enseignants, qui en découvrent petit à petit toutes les fonctionnalités, de nouvelles possibilités pour faire classe.. « C'est un outil qui permet beaucoup d'interactivité. Nous projetons des textes, des vidéos, on fait écouter des sons. S'il y a un mot que les enfants ne comprennent pas ou ne connaissent pas nous

allons directement sur Internet pour trouver l'image correspondante... »

Les enseignants peuvent aussi expliquer plus facilement les exercices à venir, les consignes que les enfants devront respecter.

« Nous projetons le manuel, en version numérique, ou la page d'exercice et comme cela tous les enfants voient bien, et en même temps, de quoi nous parlons. »

Les jeunes élèves peuvent également écrire au tableau avec les mêmes lignes que sur leurs cahiers, déplacer des mots pour remplir des textes à trous, suivre les lectures en commun plus facilement. « Quand ils font des exercices, ils manipulent, ils bougent,



ils peuvent se tromper et recommencer facilement... Et nous n'en sommes encore qu'au début. Nous allons sans doute encore découvrir d'autres possibilités qui vont permettre de rendre la classe encore plus vivante. »

La municipalité espère maintenant pouvoir profiter du nouveau plan qui va être lancé par le gouvernement, afin de pouvoir lancer l'équipement informatique des écoles maternelles de la ville.

Jobs d'été : 19 jeunes ont participé à l'entretien de l'espace public



Dix-neuf jeunes se sont relayés pendant les mois de juillet et août, au sein des services techniques, par période de deux semaines. Ils étaient pris en charge et encadrés par Jérôme Moucavia, animateur jeunesse, et des agents de la commune.

Pendant l'été, ces jeunes Abrésiens ont ainsi participé à l'embellissement de la commune mais ont également effectué des petits travaux de

réparation et de nettoyage :

- peinture sur les portails du cimetière et de la bibliothèque de Fitolieu et le portail de l'école Tazieff, ainsi que sur la main courante du terrain de football du parc Bisso, les vestiaires du foot à Fitolieu et le garde-corps du pont SNCF au niveau des rues Aristide-Briand et Victor-Hugo.

- nettoyage des avaloirs d'eaux pluviales sur les trottoirs et des tables de la salle des fêtes ;

- désherbage des cimetières et lutte contre l'ambrosie ;

- déménagement des deux salles de classe de l'école du Mâcle.

Ils ont été réunis au mois de septembre au centre technique municipal pour un goûter marquant la fin de l'opération.

COLLÈGE

Un bon d'achat pour les nouveaux sixièmes

Les élèves de CM2 ont été reçus par la municipalité pour marquer cette étape importante qu'est leur fin de scolarité en primaire. À cette occasion, ils ont reçu de la part du CCAS un bon d'achat de 20 € à utiliser au magasin Point bureautique. Les enfants ont également eu droit à un goûter, un document leur présentant l'équipe municipale et le rôle des élus et ont pu aller visiter la mairie.



ÉCOLES

Les effectifs pour l'année scolaire 2022-2023

Nombre d'enfants par école :

Tabarly : 86

Tazieff : 98

Les Dauphins : 89

Fitilieu : 226

La Bâtie : 128

Total sur l'ensemble de la commune : 627 enfants scolarisés.

CANTINES

Harmonisation des tarifs

La commune continue son action d'harmonisation des tarifs des restaurants scolaires afin d'arriver, d'ici deux ans, à un tarif unique pour les Abresodauphinois.

Le tarif dans les restaurants de Tabarly, Tazieff et La Bâtie-Divisin reste inchangé à 4,20€. Le tarif du restaurant scolaire de l'école du Mâcle augmentera de 0,30 € au 1er janvier 2023 pour passer à 3,60€ et continuera d'augmenter de 0,30€ chaque année jusqu'en 2025 pour atteindre le même tarif que dans les autres établissements.

ÉCOLE DES DAUPHINS

Agathe Grosjean nouvelle directrice

Agathe Grosjean a été nommée directrice de l'école maternelle des Dauphins. Elle est en parallèle enseignante dans l'une des deux classes de petits-moyens-grands de l'établissement, la troisième classe rassemblant des petits et grands.

Professeur des écoles depuis huit ans, elle a enseigné auparavant, entre autres, à Voiron et à Chimilin.

CANTINE

Les écoles des Abrets servies par la cuisine centrale

Depuis la rentrée de septembre, les élèves des écoles des Abrets qui mangent à la cantine bénéficient des repas préparés par la cuisine centrale, comme tous les autres enfants de la ville. Sont privilégiés les circuits courts, le bio, le local, des légumes, du fait maison dans une politique d'éducation au goût. Résultat, on note déjà moins de gaspillage et les enfants ont l'air d'apprécier.

CONSEIL MUNICIPAL

DES ENFANTS

Les projets avancent

Le groupe qui travaillait sur les panneaux d'interdiction de fumer les a fabriqués avec l'aide des agents techniques au printemps dernier. Ils devraient être bientôt installés près des écoles de la ville.

D'autres enfants avaient émis le souhait de développer les échanges avec les résidents de l'Ehpad. Ils ont donc participé à deux après-midi jeux. À terme, ils souhaitent y aller une fois par mois afin de partager des activités avec les résidents : dessin, chant, lecture...



ÉCOLE DU MÂCLE

Les dernières classes aménagées

Les deux dernières salles de classe qui étaient en travaux ont été terminées et aménagées l'été dernier et les enfants ont pu occuper les locaux à la rentrée de septembre.

L'ensemble du rez-de-chaussée de l'école a donc été rénové et tous les élèves se trouvent maintenant de plain-pied, ce qui facilite leurs déplacements.

Tri Bike du Dauphiné plaisir puissance 3

Dernier arrivé des clubs de sport de la commune, TriBike du Dauphiné a posé son sac aux Abrets en Dauphiné en 2020. Une création portée par un groupe de passionnés qui souhaite un club dont les valeurs soient convivialité et esprit d'équipe. «*Nous sommes ouverts aux adules de la ville et de ses environs, qu'ils souhaitent pratiquer en compétition ou en mode plus loisirs,*» explique Guillaume Moreau, le président. Pour cela, le club participe à de nombreuses compétitions en équipe.

L'idée est que tout le monde y trouve son compte, quel que soit son niveau. «*Au départ il n'y avait que des triathlètes déjà aguerris, cette année nous avons plus de novices. Nous permettons à des gens qui avaient envie de se mettre au triathlon de franchir le pas. Même si pour certains cela veut dire dé-*

couvrir complètement la pratique d'un des trois sports (course à pied, natation et vélo).»

Résultat, les effectifs sont passés de 27 à 40 en un an. L'objectif est maintenant de monter une équipe féminine pour les prochaines compétitions.

Les athlètes sont coachés par Christian Gailhot, entraîneur diplômé, qui a fait partie de l'équipe de France longue distance. Il propose des programmes d'entraînement dans les trois disciplines, qui sont déclinés lors de séances communes tout au long de la semaine.

Renseignements :
tribikedudauphine@gmail.com
ou 06 69 32 60 95



Le club de natation a repris ses activités. Une association amicale avec le club de triathlon a permis de mutualiser les forces et les coûts pour s'inscrire dans la durée et proposer un large choix d'activités nautiques adaptées aux enfants à partir de 6 ans, de l'apprentissage à la compétition. Le club propose également un cours d'aquagym (lundi 20h30). L'aide financière de la communauté de commune a permis aux deux clubs de recruter des maîtres-nageurs diplômés.
<http://sites.google.com/site/clubnatationlesabrets>

MJC-EVS : faites part de vos envies

Depuis 2019, la MJC est aussi un espace de vie sociale et culturelle. C'est un agrément délivré par la CAF, mais, c'est aussi et surtout de nombreuses actions : les ateliers cuisine, les soirées jeux, les spectacles, les concerts, les sorties familles, l'accompagnement scolaire, etc. Ces actions ont été construites pour vous, à partir de vos besoins, envies et demandes. Aujourd'hui il est temps pour nous de faire un bilan, mais aussi de nous projeter. Pour cela, merci de répondre à notre questionnaire en flashant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur le site internet ou la page Facebook de la MJC-EVS.



La MJC-EVS en septembre, c'est aussi la sortie du programme d'automne de l'Espace de Vie Sociale à découvrir sur notre site, à notre accueil ou chez de nombreux partenaires abrésiens. Au programme, sortie au musée des confluences, sortie nature ou ateliers bien-être. Et réservez votre 26 novembre, où nous vous proposerons une journée de sensibilisation, d'échange et de rencontre sur l'utilisation des écrans, avec des ateliers parents-enfants sur notre rapport aux écrans, des podcasts enregistrés par les enfants de l'ALSH et des temps de débat et de discussion.

LES ANS CHANTEURS

Venez chanter

Vous aimez chanter mais vous n'osez pas ? Sautez le pas et rejoignez les Ans chanteurs. Tout le monde est le bienvenu, peu importe le niveau musical ou vocal, du moment que vous avez le désir de chanter avec d'autres, sous la houlette du chef de chœur Jacques Paulevé.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 20h15

Contact :

lesanschanteurs38490@gmail.com

FOYER DES JEUNES DE FITILIEU**Bougez comme vous aimez**

Les activités ont repris, n'hésitez pas à venir y participer.

Stretching : jeudi de 10h30 à 11h30 ;
gym douce : mercredi 9h45 à 10h45 ;
gym modérée : mardi 17h à 18h15 ;
gym soutenue : mardi 18h30 à 19h45 ;
pilates : lundi 10h à 11h (cours créé en septembre 2022), mercredi de 18h30 à 19h30 ;

Renseignements : 06 83 47 73 75 et pour la danse voir Caroline au 06 50 09 10 02 et sur site : fa si la danser

TENNIS DE TABLE CAPTT**Chimilin-Les Abrets en Dauphiné-Pont de Beauvoisin**

La saison 2021/2022 s'est bien déroulée : 4 équipes étaient engagées en championnat départemental, 2 se maintiennent, et 2 accèdent à la division supérieure, dont l'équipe fanion qui retrouve sa place en championnat régional. En championnat « sport adapté », 3 des licenciés sont devenus champions et vice-champion de France, en double mixte et en simple, catégorie seniors et juniors

Cette saison, le nombre d'adhérents est en augmentation, une équipe supplémentaire a dû être engagée en championnat pour répondre à la demande. Le CAPTT vous offre 3 lieux d'entraînements les mardis à Chimilin (19h-21h) les jeudis aux Abrets en Dauphiné (à partir de 17h30) et les vendredis à Pont de Beauvoisin (à partir de 17h30).

Renseignements : 06 26 63 61 19 ou captt.fr

ASSOCIATION PIERRE DU CIEL**Des rendez-vous pour 2023**

L'automne est là, et avec lui le moment de récapituler les activités de l'année qui se termine. Pour ses 35 ans, la Pierre du Ciel (association de quartier de Nétrin et limitrophes) avait bien rempli son agenda : un salon des fèves, deux vide-greniers, deux voyages à la journée et le repas des adhérents.

De nouveaux projets se présentent et le premier rendez-vous, pour 2023, sera l'assemblée générale, samedi 14 janvier, suivie de la galette des rois !

Dimanche 30 avril, à la salle Vercors, deuxième édition du salon des fèves et muselets de champagne, qui a accueilli l'an dernier des exposants venus des quatre coins de France.

SCRABBLE®**Appel à participants**

Vous aimez le Scrabble®, venez rejoindre le club fitilliard. Quel que soit votre niveau, rejoignez-les le vendredi soir, à 20h, salle du jeu de boules, rue du Loup.

Renseignements :
04 76 32 95 99 ou
04 76 37 49 56

BASKET**Entraînements et animations**

Le Basket Club des Abrets réunit plusieurs catégories. Les entraînements :

U9, U11F et M mercredi 15h-16h30
U13F et M lundi et vendredi 17h-18h30
U15F et M lundi et vendredi 18h30-20h
SF lundi et vendredi 20h-21h30

Depuis septembre, en partenariat avec le collège Marcel Bouvier, le club a ouvert une classe de 6e avec des horaires aménagés. Les élèves ont 2h d'entraînement le jeudi après-midi avec l'éducateur sportif du club.

Plusieurs manifestations sont organisées tout au long de la saison : vente de chocolats, vente de calendriers, loto (dimanche 5 février 2023 à la salle Vercors), une nouveauté avec une randonnée (dimanche 16 avril 2023), le tournoi inter-entreprises et le tournoi de fin de saison les 9/10/11 juin 2023.

Renseignements 07 66 61 39 86

SECTION CYCLISTE DES ABRETS**Un club pour les jeunes**

La section cycliste des Abrets accueille filles et garçons dès 5 ans au sein de son école de cyclisme pluridisciplinaire (route et cyclo-cross). Les entraînements ont lieu les samedis de 9h30 à 11h30. Lorsque la météo est trop mauvaise, des animations de mécaniques et du renforcement musculaire sont proposés.

Les enfants sont encadrés par des éducateurs diplômés et par des bénévoles passionnés. Ils apprennent les techniques pour maîtriser son vélo, mieux gérer ses efforts, rouler en groupe en toute sécurité et développer des compétences physiques et le sens des valeurs telles que l'écoute et le respect des règles.

Les enfants peuvent également participer aux courses organisées par d'autres clubs. La section cycliste organise aussi deux courses, un cyclo-cross en octobre et une course route en juin. Par ailleurs, l'école est conviée aux nombreux événements cyclistes de la région (Alpes Isère tour, Classique des Alpes Junior...) pour que les enfants puissent rencontrer leurs idoles !

VOLLEY CLUB DES ABRETS**Ballon ou raquette, à vous de choisir... ou pas**

Le club a fait sa rentrée 2022-2023 au gymnase Pravaz de Pont de Beauvoisin. Deux activités sont proposées :

Volley tous les vendredis à 21h (loisir), à partir de 16 ans

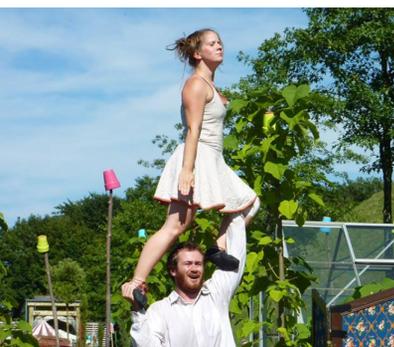
Badminton tous les dimanches entre 9h et 11h (pratique libre), à partir de 14 ans

Tarifs annuels : 60 € - 1 sport ou 70€ - 2 sports. Tarif réduit 55€ et 65€ pour les étudiants ou les personnes sans emploi.

Informations sur place lors des séances ou par mail : contact.vocab38@gmail.com

C'est le retour des spectacles à découvrir en famille. Cette édition automnale reprend les mêmes ingrédients qu'au printemps dernier. De la poésie, de l'humour, de la musique, de la danse et du cirque. La promesse de beaux moments de bonheur et d'humanité.

L'automne des Arts'Brésiens



T'emmêle pas

Spectacle de cirque. Entre le ciel et la Terre. Entre la gauche et la droite. Entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. Entre le traditionnel et le contemporain. Entre le Big Bang et l'apocalypse.

Entre nous, ça vaut le coup !

Jeudi 17 novembre 15 h

Salle du Triangle

Cie Du fil à retordre - 55 minutes

- Dès 2 ans.

Boîte à gants

Spectacle poétique, burlesque et musical.

Dans une grande boîte-atelier, un artisan et son apprenti récoltent les gants hors d'usage et oubliés afin de leur offrir une seconde vie. Des comptines tarabiscotées, des chansons, des séquences loufoques et oniriques, des histoires à tiroir à dormir debout ou à jouer du piano couché...

Vendredi 18 novembre 10 h et 15 h

Salle Vercors

La toute petite cie - 30 minutes - Dès 3 ans.



Les élastiques d'Angélique

Spectacle de danse. Angélique est une petite fille pleine de rêves. Elle aime la poésie et la musique. Elle a également plein d'envies. Mais celles-ci sont difficilement réalisables... À cause de ses élastiques qui l'entravent et l'empêchent d'avancer.

Jeudi 17 novembre 10h

Salle du Triangle

Cie Rêves d'Elles - 30 minutes.

Dès 18 mois.



RE

Duo de comédiens. Monsieur Martin va acheter une noix de coco chez l'épicier. Monsieur Martin va acheter une noix de coco chez l'épicier. MONSIEUR MARTIN VA ACHETER UNE NOIX DE COCO CHEZ L'ÉPICIER. L'épicier vend une noix de coco à monsieur Martin. reicipé'l zehc ococ ed xion enu retehca av nitraM rueisnoM. Une noix de coco change de propriétaire.

Ou comment le comique de répétition devient du grand art

Mardi 15 novembre 15 h et 19 h.

Salle du Triangle

Cie Du fil à retordre.- 60 minutes - Dès 6 ans.



LE BANDY MANCHOU

Cie Rêves d'Elles www.companie-aventelle.com

TARIF

5€ par personne.

Forfait 15€ à partir de trois personnes

Réservation :

contact@agoraguiers.fr

Un nom, une rue : Clément-Gondrand

Les Gondrand sont une famille native de Pont de Beauvoisin dont deux frères, François et Clément, avaient bâti une immense fortune dans le transport terrestre et maritime dès 1866, avec la création de la Fratelli Gondrand, dont le siège était à Gênes et à Milan, en Italie. La société existe toujours et on peut régulièrement voir ses camions jaunes traverser notre ville.

Ils ont développé des succursales en de nombreux points d'Europe et sur d'autres continents. L'entreprise profita de l'exode des ouvriers européens vers les Amériques et favorisa ainsi le développement commercial entre la France et les autres pays, offrant de nombreux débouchés au commerce et à l'industrie nationale.

Généreux, les deux frères ont apporté tout au long de leur existence une aide constante aux nécessiteux et aux associations de bienfaisance des deux cantons de Pont de Beauvoisin (Isère et Savoie). C'est pour quoi, au décès de Clément Gondrand, en 1912,



les municipalités d'Aoste, des Abrets et de Pont de Beauvoisin donnent chacune son nom à une rue. Décision entérinée le 11 décembre 1912 par décret du président de la République, Armand Fallières. Aux Abrets, la rue Clément-Gondrand se situe en diagonale entre la rue Gambetta et la rue Pasteur. Bien avant 1900, la famille s'était installée au château Bisso (qui bien sûr ne portait pas encore ce nom), qu'encadrait le parc.

Avant la première moitié du XXe siècle, une fille Gondrand prendra pour mari un monsieur Bisso, originaire d'Italie. Dès lors, peu à peu le parc prendra ce nom aujourd'hui familier.

Bicentenaire de la naissance de Joseph Armand-Calliat

Le 24 octobre 1822 naissait Joseph Armand. Enfant des Abrets, il sera l'un des orfèvres les plus talentueux de son époque. C'est par son mariage avec Jeanne Calliat, fille d'un orfèvre lyonnais, qu'il hérite d'une fabrique d'orfèvrerie à Lyon dont il va s'occuper, devenant alors Joseph Armand-Calliat.

Il sut renouveler la production de la maison en orientant son activité vers l'orfèvrerie religieuse, faisant passer le nombre d'ouvriers de douze à quarante entre 1854 et 1885.

Il est bien plus qu'un orfèvre : c'est un véritable artiste. Privilégiant l'exécution manuelle, il crée des pièces d'une grande perfection technique, aimant particulièrement le travail des émaux. Il est ainsi le seul orfèvre lyonnais qui parvient à s'imposer à Paris. Armand-Calliat est primé à l'Exposition Universelle de Londres en 1862 et à celles de Paris en 1867, 1878, 1889 et 1900.

En quarante-huit ans de carrière, il crée environ 5 000 pièces prestigieuses, la plupart pour les grands sanctuaires français comme Lourdes, La Salette ou encore Fourvière, mais aussi pour les monastères et surtout pour l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes. Il crée aussi des œuvres originales pour les papes Pie IX et Léon XIII. Ses décors sont sa marque de fabrique, avec un message spirituel très fort. Aujourd'hui, près de 1 000 dessins de son atelier sont conservés au musée de Fourvière, à Lyon, et une rue de la ville porte son nom.

Les amis de Louis Franchon

Cette année encore les Amis de Louis Franchon ont partagé le résultat de leurs recherches lors de l'exposition qu'ils ont organisée dans le cadre des journées du Patrimoine. Des tableaux et des dessins, des lettres et des manuscrits, mais aussi une rétrospective des Abrets au temps de Louis Franchon (1930 et 1940).

L'occasion de retrouver en textes et en photos, l'histoire de la Carrosserie Dauphinoise, de l'usine Bourgeat, de la soie, du café Vallin, de la Loue qui serpentait jadis en lieu et place de la voie ferrée, les potiers Pivon, le pressoir à huile Chambaty, les rares photographies des Abrets en liesse lors de la Libération en 1944.

Certaines œuvres permettaient de redécouvrir les artistes de l'époque comme Henri Delatte et Robert Chambaty, Guerry et Louis Gagneu avec son roman *Le Coin*.

Plus d'infos sur le site : louisfranchon.fr

Nouvelle boutique Mes jolies coquetteries



Une boutique de cosmétiques bios, vegan, non testés sur les animaux et de marques françaises, vous propose une gamme pour femmes, hommes, bébé et accessoires beauté. Ambiance cocooning, douceur des produits, il y a tout pour vous chouchouter.

Stéphanie Blanc-Mathieu,

Mes Jolies Coquetteries

74 rue Gambetta

38490 Les Abrets en Dauphiné

Tél.: 09 81 93 78 74

Facebook @mesjoliescoquetteries

Permanences UFC-Que Choisir



Les permanences de l'UFC-Que Choisir ont repris en septembre. Elles se déroulent les premiers et troisièmes lundis du mois, à la mairie de La Bâtie-Divisin, de 14h à 16h :

Le calendrier :

- Lundi 7 novembre 2022.
- Lundi 21 novembre 2022.
- Lundi 5 décembre 2022.
- Lundi 19 décembre 2022 : fermeture

Plus de renseignements : 04 37 03 00 85
contact@bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr

Nécrologie André Boissieux, un homme de convictions

André Boissieux, figure de La Bâtie-Divisin, est mort au mois de juillet dernier. Né le 28 octobre 1923, il fut un homme engagé. Après avoir quitté l'école en juillet 38 il est placé comme vacher. puis commis de ferme. En janvier 40 il est réquisitionné pour travailler dans une usine textile.

Quand, en 41, il découvrit que celle-ci travaille pour les Allemands, il entre dans la clandestinité, où il restera toute la guerre. Il participera à la libération de Bourgoin-Jallieu, ce qui lui vaudra la légion d'honneur à... 92 ans, en 2015.

En 46 il reprend l'épicerie du village le lendemain de son mariage. Sa femme la tiendra pendant qu'il reprend son travail à l'usine. Il occupera divers emplois aux meubles Bertrand aux Abrets puis à l'émaillerie de Montferrat. Il se consacra ensuite au commerce faisant des tournées dans son Citroën Tube.

Homme de convictions, il a été très actif dans divers domaines de la vie publique. Membre fondateur du Foyer d'éducation populaire, vice-président du service de soins à domicile du Dauphiné-Bugey, correspondant de presse au Progrès puis au Dauphiné Libéré, membre du conseil municipal pendant un mandat et demi, membre du CCAS... Il fut aussi président d'honneur du Souvenir français et membre du comité local de la Fnaca après l'Union des mutilés et anciens combattants (UMAC).

Il était présent à tous les rassemblements et commémorations et ne manquait jamais de rappeler le devoir de mémoire auprès des plus jeunes.

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

François Boucly, Marie-Blanche Perrin,
Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes

Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,
Loïc Cécillon

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Horaires utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h.

Mairie délégué de Fitialieu

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h.

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,
le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 10h à 11h
et de 16h à 17h30,
le vendredi de 17h30 à 19h,
le samedi de 10h à 12h.

Médiathèque de Fitialieu

le lundi de 16h30 à 18h,
le jeudi de 16h à 18h,
le samedi de 10h à 12h

Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h à 18h,
un samedi sur deux
de 10h à 12h.



Tous sur illiwap !

Événements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil Les Abrets
04 76 32 04 80

Accueil Fitialieu
04 76 32 07 20

Accueil La Bâtie-Divisin
04 76 32 07 35

Syclum (ex-Sictom de la région de Morestel)-
04 74 80 10 14
www.sictom-morestel.com

Centre anti-poison 04 72 11 69 11
Pharmacie de garde 3915

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (accessible par fax et sms) **114**



Ils s'aiment...

Fabrice BRUN et Angélique SALAUN *le* 23/04/22
Sarah SIMIAN-MERMIER et Alexandre ROUX *le* 07/05/22
Antoinette VILLEROY DE GALHAU et Constant BRIDON *le* 14/05/22
Laurent AILLOUD et Laëtitia ROSSINI *le* 14/05/22
Anthony BALDUCCI et Amandine JAROSO *le* 04/06/22
Maryline PEYSSON et Antoine POUILLE *le* 11/06/22
Philippe DUPONT et Mireille PRAX *le* 25/06/22
Kévin MACHU et Maryline COMES *le* 25/06/22
Estevan FILIPPINI et Chloé GANDIT *le* 25/06/22
Marine POTEAU et Benjamin TARAL *le* 16/07/22
Alexandre HONTAR et Karine JAMBON *le* 13/08/22
Stéphane BOLOZON et Emilie BERTHET *le* 27/08/22
Zeljko TODOROV et Sylvie REGOUT *le* 27/08/22
Christopher DÉLÉAGE et Delphine GROGNIU *le* 03/09/22
Marie WATRIGANT et Ayoub ABOU SITA *le* 17/09/22



Ils arrivent...

Fabio DA COSTA *né le* 25/03/22
Margaux THAURIN *née le* 25/05/22
Lenny, André, Gilles GOETZ *né le* 04/06/22
Achille COQBLIN *né le* 24/06/2022
Héloïse, CASTRO OLIVEIRA *née le* 12/07/22
Timéo GULLOTTO *né le* 02/08/22
Naëlle, Lise BLAIS *né le* 07/09/22
Kerwan FRASSE-MATHON *né le* 15/04/22
Livio BERGER-BY-ROUSSON *né le* 07/05/22
Ilan DELARBRE *né le* 13/06/22
Malonn PERRIER *né le* 14/06/22
Mylan PIAT *né le* 04/08/22
Théa DE PALO *née le* 07/08/22
Gabriel MARTELOU *né le* 11/08/22



Ils nous manqueront...

MAITRE Pierre *décédé le* 08/04/22
JAYET épouse MIGNOT Marie-Ange *décédée le* 14/04/22
LEVÊQUE Christian *décédé le* 23/04/22
DURIEUX-TROUILLETON épouse ROMET Suzanne *décédée le* 26/04/22
BLANC-JOLICOEUR veuve PERRIN Marcelline *décédée le* 16/05/22
BALLET veuve MOLLARD Raymonde *décédée le* 17/05/22
HASSINE veuve ABDERRAHMAN Habiba *décédée le* 23/05/22
PEGOUÉ Marcel *décédé le* 30/05/22
VARNIEU veuve REVOL Rose *décédée le* 30/05/22
CLEYET épouse VARREL DIT MOREL Josette *décédée le* 02/06/22
ROUCHOUSE veuve MARTIN Zoé *décédée le* 17/06/22
CAMPAGNA veuve DUPORT dit ROUSSEAU Ada *décédée le* 20/06/22
POJER veuve FREZZA Celestina *décédée le* 21/06/22
POULET Christophe *décédé le* 25/06/22
GARDENT Maurice *décédé le* 30/06/22
BELLENGIER Roger *décédé le* 07/07/22
TEN HAGE épouse CHAUDEY Danièle *décédée le* 08/07/22
BOURDILLON veuve DREVON Micheline *décédée le* 11/07/22
BOISSIEUX André *décédé le* 12/07/22
GUILLOCHON veuve ROPERS Lucienne *décédée le* 21/07/22
FAURE veuve CANDELLONE Yvette *décédée le* 21/07/22
MIGNOT André *décédé le* 03/08/22
DUBOST veuve ZWIKEL Paule *décédée le* 13/08/22
NOTTON DIT COIRON Henriette *décédée le* 14/08/22
GONSALÈS Gérard *décédé le* 17/08/22
BOUVIER-VOLAILLE veuve LAFUITTE Denise *décédée le* 07/09/22
GRENIER veuve GAT Edith *décédée le* 11/09/22
ARIA épouse GALLIN-MARTEL Nicolle *décédée le* 18/09/22

03 Novembre



31 Octobre

Halloween

Distribution de bonbons sur les trois communes historiques à côté des décorations.

Animations, soupe et buvette à Fitolieu devant l'église.

Organisation Mairie

A partir de 18h | Accès libre |

Après-midi dansant

Le CCAS propose aux habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans, un après-midi dansant, animé par Dan's orchestra.

Jeudi 3 novembre - 14 h-18 h.
Salle Vercors, 185 route de la Reverdière. Participation aux frais 5 €.

19 Novembre

Orchestre des Tisserands

Concert de la sainte-Cécile, partagé avec les musiciens de SYNFFONIA. Vous pourrez apprécier 60 musiciens interprétant un programme varié allant du classique au rock.

Samedi 19 novembre - 20h30 - Salle Vercors, 185 route de la Reverdière - Entrée libre

25 au 27 Novembre

Art en scène

Les créations graphiques sont à l'honneur dans cette exposition qui regroupe près de 75 artistes de la commune mais aussi de toute la région.

9h-19h. Vernissage le samedi 26 novembre 2022 à 18h.

Tout public | Entrée libre
Salle Vercors, 185 route de la Reverdière, Les Abrets en Dauphiné

11 Novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

Vendredi 11 novembre Au monument aux morts.
10h30 La Bâtie-Divisin

TEMPS FORT



14 au 19 Novembre

Automne des Arts'Brésiens

Une semaine de spectacles juste à côté de chez vous, proposés par l'association Cogito ergo sum et la ville des Abrets en Dauphiné. Venez découvrir des créations touchantes, rêveuses, drôles, festives et résolument humaines. Et il y en a pour tous les âges !

Organisation Mairie et Cogito Ergo sum | Tout public | Programme détaillé dans la rubrique culture, page 22 ou sur le site www.les-abrets-en-dauphine.fr



28 au 4 Novembre Décembre

Expo : Des carrés nomades aux arbres froissés

Claire Brunaz a un univers très personnel. Elle peint avec la toile de jute qu'elle tord, gorge de peinture pour en faire ressortir des chemins qui vont guider sa création.

Organisation mairie

Mardi, jeudi et vendredi 16 h-19 h ; mercredi, samedi et dimanche 10 h-12 h et 14 h-19 h | Entrée libre | Salle du Triangle, place Eloi-Cuchet.



8 Décembre

Illuminations de Noël

Que la lumière soit ! Artistes de rue, buvette.

Organisation mairie

17h - 22h | Tout public

Entrée libre | Centre ville

16 - 24 Décembre

Boîte aux lettres du père Noël.

Venez déposer vos lettres ou vos photos pour le père Noël sur la place des mairies aux Abrets, à La Bâtie-Divisin et à Fitilieu.

Des lettres seront tirées au sort pour la remise des cadeaux.



EN JANVIER 2023

6 JANVIER

Vœux de la municipalité

19h | Salle Vercors - Fitilieu

7 JANVIER

Vœux de la municipalité

19h | Salle du Triangle - Les Abrets

8 JANVIER

Vœux de la municipalité

12h | Salle des fêtes - La Bâtie-Divisin

6 au 16 JANVIER Broyage de sapins

Donnez une seconde vie à votre sapin !

Organisation Mairie

- Parking, (en direction du cimetière) 18 route de Buatière - CD Fitilieu

- Parking du cimetière, 14 rue de la liberté - CD Les Abrets

- Parking du cimetière, impasse du recoin (près de l'église) - CD La Bâtie Divisin

TEMPS FORTS



16 au 18 Décembre

Marché de Noël

Association des commerçants et artisans abrésiens

Vendredi 16 décembre 10h à 22h

Samedi 17 décembre 10h à 22h

Dimanche 18 décembre 10h-18h

Accès libre | Place Eloi-Cuchet



14 -31 Décembre

Patinoire

Association des commerçants et artisans abrésiens

Mercredi 14 : 14h-18h | Jeudi 15 :

fermé | Vendredi 16 : 16h30-22h |

Samedi 17 : 14h-22h | Dimanche 18 : 14h-18h

Du lundi 19 au samedi 31 : 14h-18h sauf les samedis 24 et 31 décembre : 13h30-16h30.

Fermeture le 25 décembre.

Tarif : 3€ les 45 minutes (patins compris, gants obligatoires) |

Place Eloi-Cuchet

21 JANVIER

Repas des anciens

Animation et repas pour nos aînés

Organisation Mairie

12h | Salle Vercors

Retrouvez-nous sur notre site

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook

www.facebook.com/lesabretsendauphine